



Orange annonce le retrait de la cote de Jazztel

Orange, dans le cadre de l'exercice de son droit de retrait obligatoire, a finalisé aujourd'hui l'acquisition des 5,25 % d'actions du capital social de Jazztel plc. qu'elle ne détenait pas déjà à l'issue de son offre publique d'achat volontaire.

Ce retrait obligatoire a été effectué au prix de 13 euros par action, au même prix que l'offre publique d'achat.

Orange détient désormais 100% de Jazztel plc. dont les actions vont être radiées de la cotation des bourses espagnoles le 19 août 2015.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 39 milliards d'euros en 2014 et 154 000 salariés au 30 juin 2015, dont 97 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 248 millions de clients dans le monde au 30 juin 2015, dont 190 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui vise à mettre les besoins de ses clients au centre de sa stratégie pour qu'ils puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse : 01 44 44 93 93

Tom Wright ; tom.wright@orange.com

Olivier Emberger ; olivier.emberger@orange.com